
HYDERABAD – Réunion du groupe de travail d’At-Large sur l’intérêt public
Mardi 8 novembre 2016 – 17h00 à 18h00 IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

WOLF LUDWIG:

J’aimerais suggérer de commencer cette réunion maintenant, dans une minute, et de ne pas attendre plus, parce qu’on m’a dit que les présidents des RALO ont une audience ou un entretien spécial avec le PDG de l’ICANN à 17 h 30. Donc, ils vont devoir partir en courant et la réunion sera donc encore plus réduite que maintenant.

J’aimerais donc commencer officiellement cette réunion.

Bien. Merci à ceux qui sont venus ici en fin d’après-midi, après une semaine de réunion difficile et chargée. Je vois que beaucoup d’entre vous sont bien fatigués, donc j’aimerais suggérer cet ordre du jour rapide pour cette réunion de clôture.

À mes yeux, nous avons eu une séance très riche et réussie dimanche. J’aimerais à présent remercier [inaudible] qui a investi beaucoup de son temps pour préparer cette excellente séance. Ça a été une bonne expérience avec beaucoup de participants, d’excellents présentateurs. On avait une belle salle et j’ai vu beaucoup de public, beaucoup de participants.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ce qui démontre bien l'intérêt, un certain intérêt au sein de la communauté. J'aimerais donc suggérer de faire un petit tour de table rapidement pour commencer, parce que la plupart d'entre vous, j'ai eu l'occasion de vous voir brièvement, mais j'aimerais que vous fassiez une petite intervention rapidement. Olivier et moi-même avons joué un rôle actif au panel et il est vrai que parfois vous avez des sentiments différents des nôtres ou un point de vue différent du nôtre.

C'est pourquoi j'aimerais qu'à présent vous nous disiez quel est votre point de vue, quelles sont vos réactions par rapport à cela pour ensuite pouvoir échanger avec vous, pour voir quelles sont les prochaines étapes pour notre groupe de travail. Si vous êtes tous d'accord, donc on va commencer par mon voisin.

Moi, j'ai terminé. Je vous ai déjà dit. J'ai été très impressionné par l'organisation de cette réunion, le contenu de cette réunion et il y a eu beaucoup de contributions, beaucoup de commentaires que nous avons reçus, en retour, très positifs.

Stephanie a dû nous quitter et je l'ai contactée de manière informelle et elle m'a suggéré beaucoup de très bonnes idées. Donc, je lui ai demandé de venir nous en faire part cette après-midi ou sur la liste de diffusion courriel. Donc, je cède la parole à mon voisin.

[AUGUSTE]:

Bonjour. Je ne sais pas s'il serait bon et positif de faire part de toutes mes impressions de cette réunion pour les gens qui n'y ont pas participé.

Donc, commençons par Olivier qui a un petit peu dressé le tableau et a souligné l'importance de ce processus au sein de la communauté de l'ICANN jusqu'à présent. Olivier a également insisté sur le fait qu'on mentionne l'intérêt de la communauté et de parvenir à une compréhension commune au sein de la communauté.

Ensuite, on a parlé de l'intérêt public du point de vue européen. Il est vrai qu'il est très difficile de le définir au niveau mondial, parce qu'il existe plusieurs points de vue régionaux, des problèmes historiques, linguistiques et autres. Toutefois, l'intérêt public est important dans tout modèle constitutionnel.

Ensuite, on est passé au point de vue indien, qui est beaucoup plus lié à la manière dont les fournisseurs de services Internet s'intègrent dans ce panorama général. Et la principale idée que j'en ai retenue, c'est que les fournisseurs de services Internet suscitent de l'intérêt dans ce domaine-là pour prendre activement part aux prises de décision politiques.

Ensuite, Jonathan Robinson et Becky Burr ont fait leur propre commentaire du point de vue de la GNSO et de la communauté At-Large. Il y a eu un certain nombre de domaines qui étaient

importants aux yeux de Jonathan. Il a souligné la manière dont le soutien d'un DNS sûr, stable et résilient est important.

Et dans quelle mesure l'ICANN soutient l'intérêt public. Également, renforcer la concurrence et le renforcement des connaissances, c'est une autre manière de promouvoir l'intérêt public. Becky, d'après moi, s'il est question des commentaires par rapport à ceux qui sont intervenus ensuite, a mis le doigt sur un point très important en disant qu'avec le processus de développement de politiques ascendant lorsqu'il est couronné de succès et que sa portée est clairement dessinée, alors on voit l'articulation de la promotion de l'intérêt public au sein de l'ICANN.

On a vu la réaction de plusieurs personnes au sein du public. Ensuite, on est passé à Thomas Schneider, qui a parlé ou a donné un exemple plutôt très complexe de l'intérêt public. Il a ajouté des couches et des couches de complexité pour illustrer à quel point cette question peut s'avérer complexe, en particulier pour les gouvernements. Mais ce que j'en ai retenu, c'est qu'il faut voir les agrégations des différents intérêts au-delà de l'intérêt public.

Et non pas retenir un seul élément. Donc, je le disais, c'est un aspect, un concept abstrait. Ensuite, nous avons eu la séance de micro ouvert et plusieurs personnes ont repris à leur compte

l’intervention de Thomas, soi-disant qu’on ne peut pas avoir une définition toute faite sur ce concept.

La question également des gouvernements qui agissent dans un intérêt national plutôt que dans l’intérêt de la communauté a été également soulignée, dans le cas du GAC en particulier. Si on voit cela en tant qu’unité, il est censé atténué l’intérêt public par rapport aux différents agrégats.

Donc là encore, la notion de diversité et de complexité est venue avec une participation ouverte et diverse dans ce processus. Autant d’éléments clés pour promouvoir l’intérêt public dans le cas de l’ICANN.

Donc, étape suivante, Olivier a ouvert la parole et a recommandé que nous avancions en maintenant nos réunions, nos discussions. Une idée a été suggérée de créer un comité ou un groupe de travail avec une chose importante, à disposer d’un leader ou de plusieurs leaders provenant de la communauté pour faire avancer cette discussion.

Une personne a dit qu’elle était disposée à le faire. On va voir comment ça va avancer, progresser au cours des prochaines journées, mais il faut vérifier quelle est la disponibilité horaire de cette personne.

Voilà, en gros, ce que j’ai retenu de cette séance.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Bonjour, [inaudible]. Ça fait longtemps que je participe aux réunions d'At-Large. Je fais partie des structures At-Large et j'ai un grand intérêt à participer aux discussions autour de l'intérêt public et j'aimerais participer de manière significative à ces discussions. Merci.

JIMMY SCHULTZ:

Jimmy Schultz, membre ALAC sortant. J'ai participé à cette séance et ce que j'ai vu, c'est exactement ce que vous en avez dit. En raison de différents points de vue, du point de vue culturel et autre de ce qu'est l'intérêt public, peut-être que ce que je dirais, c'est que tout le monde n'a pas accepté l'exemple pris par Thomas Schneider. Parce qu'il s'agit d'un concept et d'un problème complexe. Peut-être qu'il faudrait prendre plus de soin de ces différents points de vue, de ces différentes compréhensions de cet intérêt public et d'essayer d'obtenir des exemples plus facilement compréhensibles de ce qu'on entend par l'intérêt public, de ce que peut être l'intérêt public.

Et prendre en considération également le fait qu'il faut penser à des procédures pour définir ce qu'est l'intérêt public dans notre communauté et mettre en place une procédure pour mettre en place l'intérêt public en le définissant clairement.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Bonjour. [Inaudible], représentante ALS. Je suis d'accord avec ce qu'a dit l'orateur précédent. L'intérêt public est compris de différentes manières. J'ai participé à la réunion dans la salle d'à côté sur l'engagement mondial des parties prenantes.

Et j'aimerais contribuer moi aussi aux travaux de ce groupe de travail en tant que représentante ALS ici à l'ICANN.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Bonjour. [Inaudible], membre ALAC. Là où je travaille l'intérêt public, pour être honnête avec vous, est important, mais les choses évoluent. Parfois, il s'agit d'intérêt public; d'autres fois, d'intérêt gouvernemental.

Donc, c'est un environnement complexe et compliqué. Pour moi en tant qu'ALAC, il est important d'avoir le tableau complet des intérêts de toutes les parties prenantes de l'ICANN et il est important de voir comment naviguer entre tous ces intérêts. Ça me semblait simple, plus ou moins simple, lorsque j'étais à la GNSO, parce qu'il y avait cette partie prenante avec ses propres intérêts. C'est compréhensible. Ils traitaient l'intérêt public en termes général, mais pour moi, ce n'est pas une question facile.

Ce n'est pas une question simple, donc j'espère en apprendre plus là-dessus.

WOLF LUDWIG: Oui. Avant de céder la parole à Olivier, il y a des questions ou un commentaire.

YEŞİM NAZLAR: Yeşim Nazlar, personnel de l'ICANN. Il y a un commentaire sur les AC d'Evan Leibovitch, qui dit : « Excusez-moi, mais ça fait des années qu'on est bloqué là-dessus, et sans une définition claire de ce qu'est l'intérêt public, on continue à ne pas régler le problème. Cette situation sert les intérêts de ceux qui disent qu'ils sont intéressés par cette problématique, mais en fait, se réjouissent de ce statut quo. »

WOLF LUDWIG: Oui. C'est intéressant, mais j'aimerais le réserver pour la deuxième partie de la réunion. Merci beaucoup, Evan Leibovitch, de cette contribution et veuillez, s'il vous plait, rester connecté. On va continuer ce tour de table avec Olivier, et ensuite, on aborde votre question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. C'était statut quo dans la question, pas statut seulement. Merci. Alors, je voulais féliciter [inaudible].qui a préparé cette séance. Il avait préparé... J'ai participé aussi, mais il avait déjà

toute une idée de structure en tête. C'était très utile, parce que chacun savait de quoi il allait parler d'une manière générale. Donc, on a pu passer d'un orateur à un autre et ça a été très facile à modérer comme séance.

Au sujet de la suggestion faite, il apparaît qu'il y avait deux camps : l'un disant, il faut définir l'intérêt public. Il faut une définition. C'est comme ce que dit Evan ici.

Tant qu'on ne définit pas clairement les choses, on navigue à vue un petit peu et il y aura toujours des gens qui vont dire : « Voilà. On n'est pas content de cette définition et on peut en définir à l'infini. » Becky Burr a dit : « Si vous agissez de telle manière, si vous avez un contrôle des pouvoirs, un modèle ascendant, multipartite et même multipartite sur un pied d'égalité... »

Si vous avez donc tout cela, vous avez un processus, une solution qui, par sa nature même, va dans l'intérêt de la communauté et ça reste à voir, parce que ça, c'est très difficile d'atteindre cet équilibre parfait. Et l'autre question qui se pose immédiatement, c'est comment parvenir à un équilibre entre les intérêts des différentes parties prenantes ?

Parce que si c'était le cas, on n'aurait pas besoin d'une définition de l'intérêt public. Il y a une chose qui m'a toujours préoccupé par rapport aux définitions. C'est que lorsque vous

définissez quelque chose, vous le congelez dans le temps. C'est quelque chose qui devient statique. Or, nous sommes dans un environnement très dynamique.

Les choses évoluent sans arrêt. L'ICANN d'il y a un an n'est pas l'ICANN de maintenant et l'ICANN va continuer à évoluer. Je vous rappelle qu'At-Large est en train d'enregistrer maintenant un cycle de révision, la GNSO aussi.

Donc, il y a beaucoup de choses qui évoluent. Donc, je serais très prudent par rapport au fait d'avoir une définition exacte de ce qu'est l'intérêt public. D'ailleurs, une partie de la communauté pourrait ne pas être d'accord avec cela et ça fait tellement de temps qu'on attend cette définition que je me demande si on va parvenir un jour à un consensus. C'est une question que je me pose.

Donc ça, c'est un processus qui, d'après moi, pourrait être une façon d'avancer. Et les derniers mots que j'ai dit dans cette séance, c'est que Samantha Dickinson, une bloggeuse célèbre qui suit beaucoup les choses qui se passent à l'ICANN, avait l'impression que j'avais demandé à ce qu'on crée un groupe de travail intercommunautaire, et j'ai justement dit l'inverse.

Donc, je lui ai répondu, mais on a une liste de diffusion. D'abord, le groupe de travail de l'ALAC bien sûr et une liste de diffusion plus générale. Je ne sais pas exactement quelle est la

représentation des parties prenantes. Peut-être que [inaudible] a une idée plus claire là-dessus par rapport aux AC, SO et leur représentation.

Mais cette liste de diffusion ne nous permet pas beaucoup d'avancer. Donc, si on pouvait trouver quelqu'un qui pourrait animer cette liste de diffusion, cela pourrait être une première étape à prendre en considération. Parce que lorsqu'il y a une liste de diffusion, on a besoin de quelqu'un qui déclenche, peut-être pas déclenche, mais en tout cas, stimule la discussion.

Que les gens réagissent et qu'on commence à interagir ensemble. Donc, je sais que j'ai parlé d'un groupe de travail, peu importe le nom d'ailleurs, mais on a un outil à disposition qui va permettre cette interaction.

Si on ne va pas définir ce terme, alors ça doit être ratifié par les différentes parties prenantes de l'ICANN de manière formelle et je ne suis pas sûr qu'on ait besoin d'un outil formel en tant que tel. La liste de diffusion est déjà en soi très formelle.

Tout ce dont on a besoin, c'est de personnes qui soient disposées à continuer à avancer et ce n'est pas suffisant d'avoir une discussion tous les trois à quatre mois à chaque fois qu'on a une conférence de l'ICANN. Il faut du travail intersession.

WOLF LUDWIG: Oui. Vous avez abordé la deuxième partie de cette discussion, parce que je sais qu’il va falloir que vous nous quittiez. Est-ce que vous avez une autre intervention à distance ?

YEŞİM NAZLAR: Yeşim Nazlar, personnel de l’ICANN. Evan Leibovitch : « Olivier, est-ce que le public est différent de celui d’il y a dix ans? Moi, je pense que l’intérêt public à l’ICANN est une chose vraiment très dynamique. »

WOLF LUDWIG: Oui, merci. J’aimerais poursuivre avec Satish qui doit également nous quitter.

SATISH BABU: Satish Babu au micro. Je suis de l’APRALO. Merci de cette initiative. Je ne suis pas expert en la matière, mais je pense que c’est quelque chose de très important. C’est quelque chose qui est compréhensible, qui est facilement compréhensible, mais difficile à définir.

Peut-être que la définition n’est pas aussi importante que la portée ou l’ampleur de cette thématique. Je pense également que ça fait longtemps qu’on en parle et après la transition, nous avons un rôle spécial à jouer dans la définition de ce terme. Le

fait que les gouvernements ont un rôle différent et que c'est à la communauté de définir ce qu'est l'intérêt public en termes très généraux, sans rentrer dans les détails.

Et le rôle d'At-Large, étant donné que nous représentons les utilisateurs finaux, il faut comprendre très clairement ce qu'est l'intérêt public. Donc, j'attends avec impatience d'attendre, d'apprendre de ce groupe de travail. Donc, la liste de diffusion, c'est une bonne chose et le dialogue doit être continu, permanent. Il faut identifier ce que veut faire ce groupe de travail, mais je préférerais continuer de discuter plutôt que d'agir à ce stade-là.

WOLF LUDWIG: Merci Satish. Louis.

LOUIS HOULE: Louis Houle, ISOC Québec, de NARALO et je suis en lien avec l'ALAC bien sûr. Alors, Satish, je n'ai pas suivi tout le travail qui a été fait jusqu'à présent. Ma première impression, c'est que l'intérêt public, comme Evan l'a dit, doit être défini comme priorité principale, sauf de quoi nous pourrions tout autant dire que l'intérêt public représente l'intérêt de toutes les SO et AC.

Et que si on veut trop en faire, on finit par ne rien faire. Donc ça, c'est un petit peu ma préoccupation. L'autre commentaire que

je voulais faire est le suivant. L'intérêt public, de mon point de vue, commence du point de vue de l'utilisateur final, c'est-à-dire non pas pour que moi, utilisateur final, je vois que toutes les thématiques couvertes par l'intérêt public le soient correctement et j'aimerais que l'on travaille sur cet aspect-là des choses. Merci.

WOLF LUDWIG: Merci Louis. Andre, oui, vous souhaitez intervenir ?

[ANDRE]: Écoutez, j'ai une définition de l'intérêt public à vous proposer. Elle est très générale. « L'intérêt public, c'est un ensemble d'intérêts de toutes les parties prenantes concernant la mission de l'ICANN et peut être modifié dans le temps à mesure que l'Internet évolue. »

WOLF LUDWIG: Oui, ça semble intéressant. Est-ce que vous pouvez l'écrire sur le chat pour qu'on puisse l'enregistrer au procès-verbal. C'est une suggestion qu'on devrait suggérer et présenter pour examen à la liste de diffusion, pour en discuter.

Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Malheureusement, je dois vous quitter. Mais j'ai aimé ce qu'a dit Andre et je pense qu'il y a consensus. Très bien. On a une définition, on a fini le travail de ce groupe de travail. Non, c'est une blague. Non. J'apprécie ce qu'a dit Andre.

J'aimerais vous rappeler aussi un certain nombre de commentaires qui ont été faits pendant la discussion avec certaines définitions. Bien sûr, vous nous en avez données, donc on pourrait peut-être commencer par ces définitions et les inscrire toutes sur une même page, sur un même document pour commencer à y réfléchir.

WOLF LUDWIG: Merci beaucoup, Olivier, de cette contribution. Je pense que ce serait une bonne chose d'être aussi précis et concis que possible pour essayer de rédiger une définition et de la présenter pour discussion sur la liste de diffusion.

Et on pourrait commencer avec, de la part du cadre du groupe de travail, on a eu une proposition dimanche lors du panel sur l'intérêt public: continuer d'être stable, inclusif et ouvert à travers le monde et soit fait pour le bénéfice d'un Internet ouvert.

Renforcer la responsabilité et la confiance dans l'écosystème de l'Internet. Ça, c'est une définition. C'est la définition qu'on a

jusqu'à présent et on pourrait maintenant ajouter la définition proposée par Andre. On voit à quel point il est difficile de se mettre d'accord sur des définitions. Je suis sûr qu'il n'y aura pas une seule définition. Moi, je ne crois pas à cela.

Et parfois, tous les efforts que l'on fait maintenant semblent, à mes yeux, tournés autour d'une discussion sur la vérité. Moi, je suis journaliste de formation et durant toute ma carrière, j'ai été confronté à des lecteurs, des personnes qui me disaient : « Non, ce n'est pas vrai. » Alors que je leur disais, si, c'est la vérité.

Et j'ai appris la vérité est telle qu'elle n'existe pas finalement, parce qu'il existe différentes vérités au pluriel. Si vous allez dans une zone de guerre et vous parlez aux gens, vous allez trouver au moins deux points de vue sur la vérité. Donc moi, en tant que journaliste, j'ai tendance à dire qu'on peut simplement de se rapprocher autant que possible de la vérité.

Donc, notre méthodologie va consister à se rapprocher autant que possible à ce qui pourrait être la vérité ou un semblant de vérité. Donc, ça, ça va passer par le fait d'avoir des entretiens avec autant de gens possible, des personnes qui sont affectées par cette question. Et plus vous allez pouvoir collecter d'opinions, de points de vue, plus vous allez pouvoir dresser un tableau de tout cela et en tirer des conclusions, des

interprétations sur la base de tous les points de vue que vous aurez collectés.

Donc, peut-être que ce tableau que vous pourrez dresser sera meilleur, mais personne ne va pouvoir dire : « Voilà la vérité. » La vérité avec un grand L. Parce qu'il y aura encore des points de vue conflictuels.

Donc pour moi, et c'est le travail qu'on fait maintenant, essayer de définir l'intérêt public, c'est à mes yeux un petit peu la même chose. C'est quelque chose de très conflictuel, contradictoire et on devrait éviter d'avoir la sensation ou de donner la sensation selon laquelle notre groupe de travail va parvenir à une définition unique, stupide, convaincante, de l'intérêt public sans même parler de l'intérêt public mondial.

Parce que l'intérêt public – on doit en avoir conscience – peut être compris de différentes manières dans le monde. Les gens en Asie ont des règles très différentes dans l'espace public qu'en Europe. En Amérique latine, ce sera autre chose. Donc pour moi, une définition cohérente de l'intérêt public, c'est impossible à atteindre.

Mais on peut essayer dans notre travail lorsque nous collectons ce genre de suggestions, comme la définition d'Andre ou les

commentaires d'Evan. C'est très important. On a besoin de ce genre de bonnes idées. On a besoin d'en discuter de manière approfondie et essayer de trouver un consensus ou éventuellement les modifier, modifier une suggestion. Donc, ça peut être une marche à suivre dans ce travail et ça peut nous amener à clarifier, préciser les choses. Et j'espère que d'ici un an, nous aurons atteint un niveau de maturité plus important, plus élevé que celui que nous avons à l'heure actuelle. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Je ne suis pas d'accord en partie avec la définition d'Andre quand il dit que l'intérêt public est lié à la mission de l'ICANN. Cela semble restreindre la notion d'intérêt public. L'intérêt public. Cela rend l'intérêt public comme un intérêt public pour l'ICANN.

La définition devrait être plus large, peut-être pourrait-on dire que l'intérêt public est plus l'intérêt public mondial et ensuite, on peut revenir sur la mission de l'ICANN et de voir comment elle remplit l'intérêt public ou ne le fait pas.

Le moment où nous commençons à définir l'intérêt public comme quelque chose qui est lié à la mission de l'ICANN, ou dans l'ampleur du travail de l'ICANN, cela devient presque politique. Il ne faut pas regarder seulement le contenu comme

les politiques le disent, parce que lorsqu'on commence à observer le contenu, cela endommage l'intérêt.

Nous devrions avoir une définition qui ne soit pas si restreinte et revenir en arrière pour voir ce que nous pouvons faire au-delà du cadre de travail que nous utilisons déjà.

WOLF LUDWIG:

Merci. C'était donc maintenant la première contradiction sur la suggestion d'Andre. Nous allons parler avec [Auguste].

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: C'est important de voir le résultat de la discussion que nous avons avec la communauté. Donc, une question que je voudrais poser à ce groupe, c'est celle-ci : Est-ce que l'ICANN est dans la position de définir l'opinion publique mondiale? C'est ma première question. C'est la question que nous devrions poser en tant que communauté.

La deuxième chose porte sur la diversité. Ça, c'est un élément d'intérêt public comme un exemple. Les processus de développement de politiques, le multipartisme : ça, ce n'est pas dans l'intérêt public. Donc, il apparait que le concept lui-même est vraiment mené par le contexte. Donc, si vous n'avez qu'une seule définition, quel que soit le niveau de cette définition, il est peu probable qu'elle va couvrir tous les scénarios possibles.

Donc, la question devient celle-ci : Est-ce que l'ICANN peut faire la définition de l'intérêt public mondial ? Est-ce que cette définition spécifique est utile ? Est-ce que l'intérêt public, c'est fluide ? Est-ce que quand on le voit on le reconnaît ? Ou est-ce qu'on doit garder en tête que cela est vraiment mené par le contexte en lui-même ?

WOLF LUDWIG:

Je suis d'accord. Avant de passer le micro à...

J'ai une question avant de continuer. Quand vous nous dites que cela est mené par le contexte, est-ce que quand vous dites que l'ICANN est dans la position de le faire, je veux vous poser la question.

Est-ce que vous pensez... Si vous dites par exemple l'ICANN n'est probablement pas dans la meilleure position et ne peut pas définir l'intérêt public. Donc, je vous demande ceci, parce qu'il y a vingt ans si vous m'aviez posé cette même question, je vous aurais dit oui. Maintenant, si vous me demandez ça maintenant, je vous demande si UN est dans la bonne position de le faire.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: C'est [inaudible] au micro. Je voudrais enlever mon chapeau de rôle dans le personnel pour une minute. La réponse serait non.

Et c'est pour vous dire que les Nations Unies représentent seulement une opinion et seulement une opinion.

WOLF LUDWIG: Très bon point. [Inaudible], vous voulez prendre la parole ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Je pourrais suggérer que nous pourrions peut-être trouver, définir par exemple un domaine dans lequel il y aurait des questions d'intérêt public. Ainsi, nous pourrions par exemple explorer les droits de l'homme, la liberté de la communication et d'expression, de voir où est-ce qu'il pourrait y avoir. Aussi, on pourrait parler des problèmes de sécurité, etc. Ainsi, l'intérêt public, le travail sur l'intérêt public couvre beaucoup de différents domaines.

Par exemple, je voudrais savoir si l'intérêt public couvre l'intérêt des entreprises.

WOLF LUDWIG: Oui. Alors, Jimmy, vous avez un commentaire.

JIMMY SCHULTZ: Oui, Jimmy Schultz au micro. Est-ce que l'intérêt public seulement est seulement limité à l'intérêt des individus, des personnes en particulier ? Donc encore, nous devrions limiter

notre définition ou notre objectif d’en arriver qu’une définition au domaine dans lequel l’ICANN agit. Cela devrait peut-être être défini par cela.

Nous ne pouvons donc pas forcément définir ou essayer de définir l’intérêt public en général. Nous devrions peut-être le limiter avec une définition autre au sein du monde de l’ICANN. Nous devons accepter le fait que nous avons des procédures, des réglementations avec lesquelles nous pouvons mettre en place une définition qui serait acceptée par toutes les unités constitutives.

LOUIS HOULE:

Oui, je suis d’accord avec vous. Vous parliez de la vérité tout à l’heure. Il y a votre vérité, ma vérité et il y a la vérité. Avant de trouver cette vérité, vous devez réfléchir. Donc, là, c’est pareil. Pour la définition de l’intérêt public, je pense que nous devons considérer le fait que nous sommes à l’ICANN. L’intérêt public est, bien sûr, beaucoup plus large et dépasse bien l’ICANN. Mais nous devons observer et garder en tête que nous travaillons dans l’intérêt public vis-à-vis de l’Internet ou vis-à-vis de l’ICANN.

Donc, nous devons travailler sur une définition. Nous avons besoin d’une certaine syntaxe. Nous avons besoin de mettre en place des pièces importantes et nous devons réfléchir là-dessus,

de travailler là-dessus et d'être d'accord. Et le plus vite possible, nous devons cibler ce que nous allons observer dans le cadre de l'intérêt public.

Par exemple, les nouveaux gTLD, ce programme qui va suivre. Disons le programme qui va suivre le programme de nouveaux gTLD, c'est dans l'intérêt public ? Est-ce que c'est une question sur laquelle nous voulons travailler ? Est-ce que ce sont ce genre de questions sur lesquelles nous voulons travailler ou est-ce que nous voulons seulement être un groupe de réflexion qui va observer les choses d'en haut si vous voulez ? Ainsi, nous n'allons atteindre que de pauvres décisions si vous voulez.

Donc, c'est seulement une idée.

WOLF LUDWIG: Merci.

YEŞİM NAZLAR: Il y a un commentaire à distance d'Evan Leibovitch. Tout d'abord, « je voudrais suggérer une approche alternative. Au lieu de passer beaucoup de temps sur le processus, mais pas sur la substance, nous, on peut définir l'intérêt public basé sur la substance qui nous intéresse telle que la confiance du public, les noms de domaine, la redevabilité.

Peut-être que nous pourrions travailler sur les questions qui ont de l'importance pour nous. Nous avons maintenant passé 40 minutes dans cette réunion et nous n'avons pas parlé des questions importantes pour At-Large. Pour moi, la question sur la protection du nom de la Croix-Rouge est d'intérêt public, mais la GNSO n'a pas, ne semble pas pensé de même. Merci »

WOLF LUDWIG

Très bon commentaire. Merci beaucoup. Merci à Evan. Franchement, vous me manquez. Votre présence me manque. Evan Leibovitch a été l'un des co-présidents de ce groupe de travail. Nous avons Satish d'APRALO, vous avez un autre intervenant de NARALO. Nous avons monsieur Kummer pour AFRALO et aussi, Carlton pour LACRALO.

Et ce serait donc bon que les co-présidents soient assis autour de cette table pour suivre cette discussion. Donc, je suis d'accord sur votre point de vue. Nous ne devrions pas gaspiller trop de temps dans la rediscussion au sujet des procédures. Nous devrions nous concentrer sur la substance, mais j'espère que vous allez enregistrer le commentaire d'Evan. Il ne faut pas... Nous pouvons utiliser cela pour les choses que nous allons publier sur la liste de diffusion et ainsi, nous pourrions en parler durant le prochain appel du groupe de travail.

J'aimerais bien que ces réflexions et ces observations soient conservées pour pouvoir continuer à être discutées.

[SHIVA]:

Dans la première partie de ce que Louis a mentionné tout à l'heure, il a dit qu'il a utilisé le mot *overarching* qui veut dire, utiliser le mot de charpente. Mais quand on parle du public, de l'intérêt public, il faut regarder l'intérêt public de chacun, que ce soit d'une entreprise pour laquelle l'intérêt est le profit. Donc, dans ce cas-là, ce serait l'intérêt commercial d'une corporation. Ensuite, on parle de l'intérêt public qui s'étend à partir de cette sphère et qui, donc, fait comme une charpente au-dessus de tout cela.

Donc, on ne peut pas approcher cet intérêt public sans construire aucune charpente autour de ça. Donc, on ne peut pas limiter la définition et on ne peut pas utiliser le même concept, parce que la mission des uns et des autres n'est pas la même.

WOLF LUDWIG:

Est-ce que, Louis, vous voulez répondre rapidement ?

LOUIS HOULE:

Oui. Vous avez raison. L'intérêt public donc fait charpente sur tout cela. Dans tous les domaines dont vous pouvez parler. Je ne

suis pas vraiment intéressé à l'intérêt public vis-à-vis par exemple du domaine du transport. Donc, je voulais juste m'exprimer de façon plus précise. Nous sommes une communauté Internet. Nous observons les besoins des utilisateurs. Nous devons ainsi définir beaucoup de choses différentes, mais nous devons aussi avancer dans nos priorités. Et les priorités qui sont devant nous maintenant et que nous identifions même en ce moment durant cette réunion précise, ces problèmes, ces inquiétudes sont celles dont nous avons parlé durant les réunions précédentes de l'ICANN. Donc, quand vous pensez toutes ces priorités, vous pensez qu'elles sont d'intérêt public. C'est là où nous devrions nous concentrer au sein de ce groupe de travail.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Est-ce que je peux répondre ?

WOLF LUDWIG: On vient de me dire qu'il ne reste que huit minutes, donc si vous vouliez bien vous restreindre à quelques minutes.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Nous n'avons pas besoin de regarder au domaine du transport ou à d'autres domaines. Mais en même temps, nous devrions ne pas restreindre la définition. Nous devrions peut-être regarder

les inquiétudes qui sont dans nos intérêts, qui sont dans l'intérêt des noms de domaine. Peut-être que nous pourrions étendre la définition à tout l'Internet et faire notre part en tant qu'ICANN, pas forcément aller au-delà de tous les domaines. Mais nous devrions quand même avoir une définition pour commencer.

WOLF LUDWIG: D'accord. Je suis d'accord.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: On pourrait dire Internet.

WOLF LUDWIG: Je vais essayer donc de résumer un peu et d'en arriver à un compromis. En fait, ce que vous faites, c'est que vous faites exactement ce que je voudrais suggérer. De mon point de vue, il y a différentes approches à cette discussion et ces différentes approches amènent des angles différents et des intérêts différents. Mon intérêt par exemple est aussi de trouver une définition plus générale afin qu'elle ne soit pas limitée à l'ICANN.

Mais on devrait faire les deux. Mais vraiment les définir clairement. Comme Andre l'a fait tout à l'heure, il faudrait faire des définitions qui soient plus claires dans le contexte de l'ICANN, qui soient limitées au rôle de l'ICANN.

Donc, il y a beaucoup de questions qui restent ouvertes. Comme Nareen l'a dit tout à l'heure. Est-ce que les intérêts commerciaux excluent nécessairement ou contredisent l'intérêt public ? Moi, je dirais que pas forcément. Dans beaucoup de cas, les intérêts comme ça particuliers sont vraiment en conflit vis-à-vis de l'intérêt public, pourraient être en conflit, mais pas forcément.

Donc, vous devez étudier les cas cas par cas. Ainsi, on pourrait peut-être utiliser par exemple la discussion qu'on a eue au Forum public. On nous a raconté l'histoire de .NET. Dans le contexte avec la compréhension du service à l'intérêt public, y a-t-il des intérêts coopératifs plus limités qui amèneraient à une telle décision ?

Donc, il y aurait peut-être plus d'exemples qu'on pourrait utiliser pour pouvoir les observer et pouvoir dire : « Bon. Dans ce cas, voilà ça a été reflété par telle ou telle méthode : A, B, C, D. » Ainsi, il y aurait une réflexion un peu plus générale. Dans un autre cas, ça se verrait à travers d'autres, différents, points de vue ou deux ou trois opinions.

Et puis, si vous allez limiter à deux ou trois, le moins on en aurait... Cette question est donc très compliquée et difficile. Nous devons ramener les thématiques à un cas particulier. Donc, pour la prochaine étape, en tant que méthode de travail, nous devrions faire les deux.

Ça va vers la direction de ce que disait [Shiva] tout à l'heure. Il ne faudrait pas limiter cela à l'ICANN. Ainsi, que l'on puisse avoir des discussions ouvertes, donc si les personnes veulent contribuer de façon plus générale pour trouver une bonne définition, plus régulière, pour l'intérêt mondial qui soit focalisé sur le contexte et la mission de l'ICANN.

Ainsi, nous pourrions peut-être avoir fait toute une liste de ces choses, nous pourrions en arriver avec différentes études de cas, utiliser des études de cas, pour pouvoir obtenir une bonne approche. À mon avis donc, on pourrait demander à des experts leur avis sur la question.

Est-ce que cela, pour vous, semble une suggestion acceptable pour entreprendre la prochaine étape ?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Je suis d'accord avec vous. Une chose à garder en tête, c'est que nous sommes vraiment au début d'un processus qui va être très long. Nous n'allons pas trouver une solution tout de suite. Peut-être jamais, d'ailleurs. Il n'y a pas de chose pré-faite, de destination finale déjà établie. Nous devons faire ce que la communauté doit faire.

Donc, le processus va être long. Nous devons continuer à échanger nos idées, utiliser la liste de distribution pour

communiquer entre vous. Encore une fois, il n'y a pas de limite, il n'y a pas de cadre de travail pour cette approche. C'est une approche communautaire.

Il n'y a donc pas de solution pour l'instant puisqu'il est encore très tôt. Donc, je vous remercie pour cette séance. Ça a été très informatif.

WOLF LUDWIG:

Cela pourrait être aussi... Cela pourrait être aussi très difficile pour tous les experts, tels qu'Evan Leibovitch, qui vont avoir des problèmes avec notre façon d'agir, très lente. Il va y avoir des attentes et cette discussion... Ils vont nous demander d'accélérer la conversation ou la discussion.

Mais ça devrait être une discussion inclusive qui va donc inclure de nouveaux venus ou des gens de domaines différents, ou d'expériences différentes. Donc, je suis d'accord avec [inaudible]. Cela prendra donc beaucoup de temps, peut-être plus de temps. Mais je pense que cette discussion va être intense. [Shiva], vous avez un commentaire rapide. Non ?

LOUIS HOULE:

Je suis d'accord avec vous. Mais je pense encore que nous avons du travail à faire. Si nous n'avons pas quelque chose de concret en place, si nous ne sommes pas d'accord sur une même

méthode concrète et si nous passons au-delà des définitions, quand nous parlons de l'intérêt mondial du public et que tout cela est presque une notion imaginaire, je ne pense pas qu'il y aura assez de contributions.

Nous devons vraiment mettre quelque chose sur la table le plus vite possible, parce que, chacun d'entre nous, nous avons des idées sur ce qui ne fonctionne pas par exemple à propos de l'intérêt public. Et nous avons des idées là-dessus.

Donc, nous ne devons pas seulement considérer, comme vous l'avez dit, ces choses dont vous avez parlées, mais nous devons avancer.

WOLF LUDWIG:

La chose la plus difficile, la partie la plus difficile, est devant nous. Il est très facile durant les réunions, parce que vous avez la possibilité de partager entre vous, mais c'est les moments intersessions, inter-réunions, qui sont difficiles. Donc, nous avons une liste de diffusion, des appels mensuels que nous pouvons utiliser. La liste de diffusion n'a pas été assez utilisée.

Mais toutes ces idées, par exemple sur la liste de diffusion et les appels mensuels, devraient être utilisées. J'aimerais que tout cela soit publié dans l'espace de travail et là, dans cet espace de travail, nous pouvons avoir des discussions. Les suggestions qui

ont été faites par exemple n'ont pas été mauvaises, mais ne sont pas convaincantes.

On pourrait donc travailler sur ces suggestions et donner notre opinion.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Je suis d'accord avec vous. Parler comme ça de façon abstraite sans arrêt n'est pas bon puisque nous allons perdre l'intérêt des gens. Si nous pensons à tel ou tel résultat et que nous travaillons avec trop d'urgence, nous n'allons pas réfléchir suffisamment. Donc, comme vous le savez, nous sommes en ce moment dans un processus et nous acceptons vos idées.

La porte n'est pas fermée.

WOLF LUDWIG: Je vais donc résumer pour dire que cette réunion a été intéressante telle que l'était la réunion de dimanche. Nous avons donc parlé devant toute la communauté dimanche, mais aujourd'hui, c'était une réunion plus concentrée sur la communauté At-Large. Mais, à mon avis, c'était très productif.

Comme je l'ai déjà dit, ce sera un processus très difficile. Le suivi sera difficile jusqu'à Copenhague, mais mon objectif est de faire des appels mensuels, etc. Donc, je vous invite, tous, à utiliser la

liste de distribution. Utilisez-la, utilisez wiki pour nous puissions avoir assez d'informations pour être préparés pour le prochain appel.

Jusqu'à présent, ça a été difficile, parce que lorsque vous êtes dans la position de président comme je le suis là en ce moment, il est difficile de stimuler un débat lorsque les gens sont assis sur leur chaise. Ils ne sont pas forcés. Ils sont présents sans être présents. Donc, ce n'est pas le genre d'expérience que j'aimerais continuer avec ce groupe de travail sur l'intérêt public. J'aimerais voir un effort plus communautaire et j'aimerais voir que mon rôle soit plus celui d'un modérateur de différentes opinions et de différentes contributions.

Ainsi, je pourrais modérer la discussion et nous pourrions obtenir de bons résultats. Donc, merci encore pour toutes vos contributions aujourd'hui. J'espère que vous serez présent durant notre prochain appel mensuel qui aura lieu au mois de décembre. J'aurais peut-être un petit conflit de calendrier, car au début décembre, je serai à l'IGF, au Mexique. Donc, peut-être pourrions-nous mettre en place quelque chose d'autre.

Merci pour votre soutien, Silvia. Merci de votre présence à tous, ici, et de votre contribution. Je pense que nous avons eu une bonne session et maintenant, la session est ajournée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]